

Service animation jeunesse
éducation populaire et vie étudiante
AD

24

R A P P O R T

OBJET : ANIMATION BEACH SPORTS A BELLECROIX

Le club de football CO Metz Bellecroix participe depuis de nombreuses années à l'Animation Estivale en proposant une initiation au football à destination des enfants. Soucieux de répondre aux besoins d'animation du quartier sur la période des vacances d'été, le club souhaite cette année, en partenariat avec l'APSIS (Association de Prévention Spécialisée d'Insertion et de Socialisation), dynamiser le site et proposer une offre d'activité élargie dépassant le cadre de l'Animation Estivale. Le projet imaginé par le CO Metz Bellecroix et l'APSIS a pour objectif de développer un véritable lieu d'animation intergénérationnel, en juillet et en août, avec des animations sportives et ludiques adaptées à la période estivale (initiations aux sports sur sable tels le beach soccer encadré par le CO de Bellecroix, le beach volley, le beach rugby et le beach tennis encadrés par des clubs partenaires) et des temps de rencontre festifs et conviviaux.

Des créneaux d'animation seront dédiés aux enfants messins inscrits dans le dispositif Animation Estivale (52 séances de 2h pour une approche des différentes disciplines sportives, un atelier de gravure étant programmé en complément au mois d'août dans le club house) ; d'autres créneaux seront réservés aux enfants du quartier encadré par les structures partenaires (Ecole des Sports, APSIS, Centre Social). En complément des activités régulières, des tournois seront proposés pour chaque tranche d'âge favorisant la rencontre avec les autres quartiers de la ville. Les associations du secteur auront l'occasion d'utiliser les lieux pour leurs animations régulières. Des espaces de détente et de jeux divers seront également proposés aux familles du quartier qui se déplacent peu à l'extérieur. Enfin, un temps festif organisé par les familles clôturera le dispositif le 13 août au soir.

La mise en œuvre de ce projet nécessite l'installation par la Ville d'un terrain en sable sur le parking de l'enceinte du CO de Bellecroix. La Ville prend en charge le coût du transport du sable aller pour un montant de 956,80 € (le retour vers la société qui met le sable à disposition sera assuré en régie), l'aménagement d'une structure bois pour maintenir le sable (3 500 €) et l'achat de matériel spécifique (kits soccer, tennis, volley et modules gonflables) pour un montant de 9 241,92€. Ce matériel restera propriété de la Ville et sera mis à disposition de l'école des sports.

L'association CO Metz Bellecroix sollicite par ailleurs une subvention de 5 710 € pour les animations du site.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter la motion suivante :

MOTION

OBJET : ANIMATION BEACH SPORTS A BELLECROIX

Le Conseil Municipal,

Les Commissions compétentes entendues,

Vu le projet d'animation proposé pour cet été par le CO Metz Bellecroix autour de la pratique des sports sur sable,

Vu la dimension intergénérationnelle de ce projet et son intérêt pour le développement local de ce quartier,

DECIDE d'allouer une subvention pour un montant **5 710 €** au club de football CO Metz Bellecroix pour les différentes animations sportives, culturelles et festives qui seront mises en place au titre du projet ci-dessus mentionné,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la bourse, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI